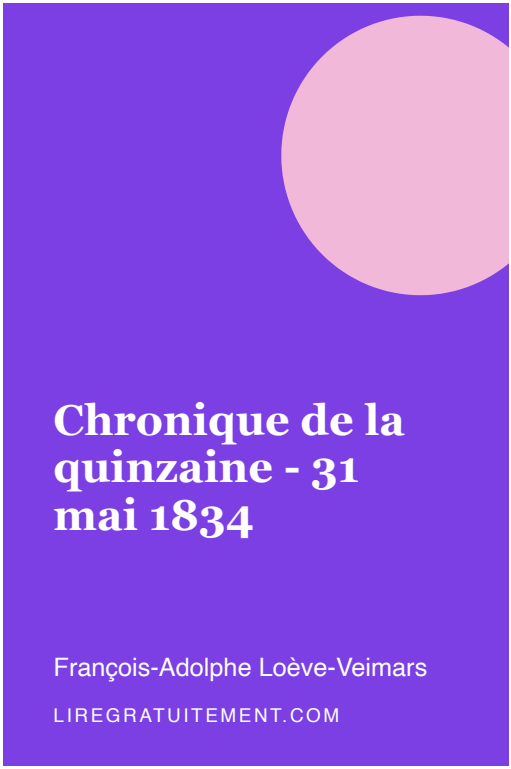


Chronique de la quinzaine - 31 mai 1834

François-Adolphe Loève-Veimars

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

Chronique de la quinzaine - 31 mai 1834

Retour à la liste

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 mai 1834.

La chambre qui vient de se séparer, pour faire place à une autre, ne laissera pas des souvenirs bien glorieux dans nos annales. Cinq budgets ont été votés par cette chambre, qui semblait d'abord vouloir doter le pays de quelques économies, et qui a fini par le livrer au désordre et au gaspillage. Son dernier acte financier en dit plus que toutes les remarques, elle a voté le budget du ministère de la guerre sans examiner ces comptes qui demandaient un œil si attentif, après avoir donné le funeste exemple des votes de crédit pour des dépenses consommées.

Le ministère, qui s'est si bien trouvé de cette chambre, s'applique de toutes ses forces à s'en procurer une semblable. Trop faible encore pour supporter une opposition même aussi réduite qu'elle l'était dans la dernière session, il en redoute jusqu'à l'ombre, et il se sert de toutes ses ressources de rouerie pour effrayer les électeurs. La coalition entre les légitimistes et le parti républicain, c'est là le grand mot d'ordre donné à tous les agens ministériels pour rallier les électeurs au pouvoir. Les journaux du ministère ne tarissent pas sur cette alliance, qui est si naturelle et si facile à faire ! Mais depuis quatre années le pouvoir a fait tomber les masses dans des pièges si grossiers, qu'il ne les estime plus assez pour se donner la peine de les tromper habilement.

Avec l'alliance des carlistes et des républicains, le ministère compte bien enlever encore le vote de cinq budgets et d'autant de petits budgets supplémentaires.

Le plus simple examen suffirait cependant pour montrer le néant de cette combinaison. Dans les départemens du midi d'abord, à Toulouse, à Marseille, il existe une ligne de démarcation trop profonde entre le parti de la révolution et le parti royaliste pour qu'elle puisse être franchie et qu'on vienne, des deux camps, se tendre les mains dans les colléges. Là l'opinion légitimiste représente les idées religieuses. C'est après avoir pris conseil de l'évêque, du curé et du confesseur, qu'on se décide pour un candidat. La nature du tempérament méridional, jointe à ces idées religieuses, y nourrit une exaltation politique qui n'admet guère de transaction. En un mot, le parti royaliste des provinces méridionales est un parti jacobite, qui s'est fait des principes de ses regrets, et une foi de ce qui n'est guère ailleurs qu'une affaire. Le moyen que le parti du progrès, qu'on définit si mal en le nommant républicain, s'entende avec cette classe de royalistes ? Il ne faut pas oublier non plus que depuis longues années ces deux partis se renvoient l'injure d'impie et d'hypocrite, qu'ils s'attaquent souvent avec furie, qu'ils se tuent quelquefois, et que le parti moyen qui les empêche partout d'être en contact immédiat, est là trop peu nombreux pour leur éviter de se heurter sans cesse avec violence. À Marseille, les électeurs porteront sans doute deux candidats légitimistes, de l'opinion la plus prononcée, M. Berryer et M. le duc de Fitz-James ; mais l'élection de l'un d'eux, si elle a lieu, sera faite uniquement par leur parti, qui serait en nombre s'il se décidait à passer sur la difficulté du serment. À Toulouse, la même opinion portait M. Villèle, qui a été sollicité d'accepter la députation, mais qui a refusé. M. Villèle

a écrit sur la porte de son château, comme Horace et Gil Blas : Inveni portum, et il a échappé à trop de bourrasques pour remettre sa barque à l'aventure.

Au nord, dans l'est, à Strasbourg, à Châlons, à Nancy, à Colmar, à Laon, à Mézières, à Lille, le parti dit républicain a encore moins de chances et d'envie de s'allier au parti légitimiste. Ces départemens industrieux représentent le pays des affaires ; la culture du tabac et de la garance, à laquelle se livrent tous les propriétaires, les obligent à entretenir, bon gré mal gré, des relations avec le gouvernement. Là le parti royaliste calcule davantage ses intérêts qui refroidissent ses affections, et tend à se faire tory, ou plutôt se rapproche de la nuance royaliste de M. de Lamartine, le député de Dunkerque. Cette opinion est tellement accommodante que, dans une autre partie de la France, M. de Thiars, bon gentilhomme il est vrai, a trouvé quelques voix dans la nuance royaliste, et qu'elle favorise son élection à Châlons-sur-Saône. Or, on aura beau faire, et M. de Thiars aurait beau faire lui-même, il ne passera jamais pour un royaliste ni pour un républicain. Dans les arrondissemens du nord, on peut s'attendre avec certitude à ce que les royalistes eux-mêmes préfèrent les candidats ministériels à ceux du mouvement. Il faut se souvenir que, sous la restauration, Dunkerque et tout ce pays n'envoyèrent jamais des députés de l'opposition à la chambre, pas même sous M. de Polignac, où sept députés ministériels représentaient ces prudens colléges.

Au centre de la France, la coalition semblerait moins difficile, et cependant elle ne saurait avoir lieu. Les opinions du juste-milieu, si toutefois le juste-milieu a des opinions, s'y trouvent dans le plus grand nombre. À Chartres, M. Isambert a l'espoir, il est

vrai, de réunir quelques votes légitimistes, mais l'évêque que M. Isambert a assez rudement attaqué à la chambre, lui enlèverait toutes les voix du parti religieux, si le parti religieux pouvait transiger avec un candidat libéral. Le peu de chances qui restent aux candidats républicains se trouvent à Perpignan, à Dijon, à Mâcon ; et là encore ils useraient de leurs propres forces, car le parti royaliste y est peu nombreux ainsi que celui du juste-milieu, qui ne consiste guère que dans les fonctionnaires et les employés du gouvernement. On peut se rassurer. La république n'est pas dans les collèges électoraux, et les ministres qui affectent de la voir là, se moquent bien des pauvres électeurs qui les prennent au mot. Ce n'est pas la république ou la restauration que le ministère craint de voir sortir des collèges, c'est la liberté, et leurs mesures sont bien prises pour qu'elle n'aille pas loin.

Le ministère actuel compte bien sur la chambre prochaine où il espère trouver des centres aussi serrés et aussi tenaces que ceux de la fameuse chambre septennale. Il lui reste à compléter sa législation, à s'entourer d'un système et d'un arsenal de lois qui l'empêche d'être entraîné vers le principe sur lequel le gouvernement a été fondé, c'est-à-dire vers l'idée du progrès, de la souveraineté populaire et de la liberté. M. Thiers l'a dit à la tribune avec beaucoup de sagacité, les gouvernemens ne périssent que parce qu'ils exagèrent le principe qui a présidé à leur fondation. Ainsi ont fait l'empire et la restauration, qui avaient été fondés, l'un sur le despotisme, l'autre sur un système rétrograde, c'est-à-dire sur de mauvais principes, contraires aux intérêts et aux sentimens de la nation. La pensée ministérielle, bien que livrée à des hommes d'esprit, est aujourd'hui renfermée dans des bornes trop étroites pour remonter bien haut ; c'est à l'aide d'un misérable sophisme que le pouvoir s'élance avec ardeur sur les

voies de l'empire et de la restauration, et qu'il se persuade que la mauvaise foi et la violence de ces deux régimes le conduiront à un résultat meilleur.

On peut prévoir que la chambre prochaine sera ministérielle au plus haut degré. L'opposition légitimiste y comptera bien quelques représentans, l'opposition libérale y figurera sur quelques bancs ; mais il faut s'attendre à subir une ère ministérielle qui pourra bien être longue, et peut-être cette triste période qui se prépare sera-t-elle encore favorable au pays. Le point de départ du ministère actuel, chacun de ses pas dans la route qu'il suit, indiquent clairement le but qu'il se propose, ou plutôt le but qu'il atteindra malgré lui. Les esprits fins et retors qui le composent penchent de leur nature pour la déception. Tant que le ministère pourra se jouer des masses, effrayer la chambre, faire miroiter aux yeux effarés des électeurs et de la garde nationale la menace d'une troisième restauration et l'épouvantail de la république, il se tiendra dans les bornes d'une apparente légalité, modifiée par toutes les ordonnances ou les fragmens d'ordonnances, par les lois, les décrets et les sénatus-consultes des anciens rois, de la république conventionnelle, directoriale et consulaire, et de la restauration. Tant que la pesanteur des impôts et des charges qui s'accroissent chaque jour, fera naître des troubles dans le pays, et tant que ces troubles feront voler d'enthousiasme les budgets et de nouveaux accroissemens d'impôts, la conduite du ministère se trouvera toute tracée. Les excès du pouvoir assurant sa durée et augmentant sa force, son rôle sera bien facile. Mais un temps viendra, et peut-être ce temps n'est-il pas si éloigné qu'on le pense, où le pays s'éclairera et s'étonnera d'avoir été si facilement trompé ; il comprendra alors qu'un gouvernement de bonne foi n'a pas besoin, pour être fort, de se faire persécuteur,

de souffler la haine des partis, de vivre à la faveur des discordes publiques ; que la sécurité d'une nation et son bien-être se fondent sur autre chose que sur le monopole, que les intérêts se défendent bien mieux encore par de sages concessions que par une forêt de quatre cent mille baïonnettes, et alors aussi il se souviendra peut-être des promesses qui lui ont été faites et dont on ne lui parle aujourd'hui qu'avec une amère dérision. Ce jour-là, si la peur ne s'empare pas trop fortement du ministère, il en viendra certainement aux ressources qu'il tient en réserve. Dans les paroles que plusieurs de ses membres et de ses adhérens ont prononcées pendant le cours de la dernière législature, on trouverait de quoi lui prouver de reste qu'il nous garde un 18 fructidor, si ce n'est un 18 brumaire, et qu'il est assez aveugle pour croire que le pays tient tant à le conserver, qu'il lui sacrifierait ses institutions. Malheureusement les élections prochaines seront sans doute de nature à confirmer le ministère dans ses idées, et à l'entraîner dans cette voie.

Pour mieux se consolider, le ministère s'occupe d'en finir avec M. Dupin, homme entiché de certaines idées légales qui ne conviennent plus au pouvoir. D'ailleurs, M. Dupin représente le tiers-parti qui a la prétention de remplacer au château le parti tout-puissant des doctrinaires. Le mot a donc été donné à tous les amis des centres qui ont l'espoir de reparaître dans la chambre prochaine. On leur a fait entendre que Dupin était trop despote, trop livré à ses caprices ; on leur a rappelé qu'il avait combattu vivement le ministère dans deux ou trois questions ; enfin on leur a fait sentir la nécessité absolue de se débarrasser d'un président aussi incommode. C'est M. Martin (du Nord), le nouveau procureur-général, qui sera le candidat ministériel à la présidence dans la session prochaine. Pour assurer sa nomina-

tion et achever de détacher les centres de M. Dupin, on colportait la semaine dernière une parole tombée fort rudement d'en haut sur l'ex-président de la chambre. On rapportait qu'un grand personnage à qui on avait demandé s'il laisserait long-temps M. Dupin gratter à la porte du ministère, avait répondu : « Il aura beau gratter, cogner et même briser la porte, il n'entrera pas. » Si ce mot a été réellement prononcé, M. Dupin sera certainement ministre avant six mois.

En attendant, M. Dupin est allé voir en Angleterre son ami lord Brougham, qu'il trouvera ainsi que ses collègues dans un étrange embarras. L'affaire des dîmes d'Irlande, et le dissentiment qu'elle a causé parmi les membres du cabinet, ne sont pas certainement les véritables causes de la dissolution ministérielle qui se prépare à Londres. Il paraît que lord Grey, se sentant réduit à l'impuissance par les tories qui dirigent presque uniquement la couronne par leur influence, saisit cette occasion pour éloigner cinq membres du cabinet, et les remplacer par des hommes plus dévoués à son système. Mais ce mouvement inattendu pourrait bien rendre aux tories le pouvoir qu'ils convoitent avec tant de sagacité, et qu'ils n'ont jamais entièrement abandonné. Le traité de la quadruple alliance, qui est une conception de M. Canning, a, dit-on, un peu effrayé la cour, qui y entrevoit les signes d'une rupture prochaine avec la Russie, à laquelle le ministère whig s'applique à préparer l'opinion publique, comme on la préparait autrefois contre la France. On a déjà remarqué les violentes attaques de quelques journaux contre l'ambassadeur russe. La princesse Lieven qu'un séjour de dix-huit ans avait rendue très influente à Londres, la princesse Lieven était le véritable ambassadeur de Russie ; c'était par cette dame que se faisaient toutes les affaires, et M. de Talleyrand a eu plus d'une fois à lutter

d'habileté avec elle. Le rappel du prince Lieven, qui s'accorde avec celui des ambassadeurs de Prusse à Bruxelles et à Madrid, a produit quelque impression, et donné lieu à des bruits de guerre qui ne sont sans doute pas encore près de se réaliser.

Le véritable embarras du ministère anglais, et qui pourrait amener sa dissolution, c'est lord Brougham, ce curieux personnage que M. Dupin semble avoir pris pour modèle. Lord Brougham, avocat encore tout enivré de ses succès de barreau, et sans cesse dominé par le besoin de produire une impression nouvelle, marche tantôt avec le ministère dont il fait partie, et tantôt avec le parti plus modéré ou le parti plus avancé, qui constituent deux germes d'opposition sur les bancs même de la trésorerie. Comme M. Dupin, lord Brougham a des opinions et des habitudes de vieux bourgeois avec des boutades de radicalisme ; comme M. Dupin, il affiche quelques idées de croyances religieuses, sincères ou non, qui le rattachent à l'église, à la vieille église d'Angleterre, qui est pour lord Brougham ce qu'est l'église gallicane pour M. Dupin. La haine de lord Brougham et la virulence de ses paroles contre l'aristocratie ne se lient pas à un vif sentiment de la liberté, et la rudesse avec laquelle il menait le parti tory dans la chambre des lords, quand il la présidait, ne l'a pas rendu plus populaire que ne l'est devenu M. Dupin par la présidence de la chambre. Enfin, lord Brougham n'est pas plus d'accord avec le cabinet dont il fait partie, que ne le serait M. Dupin avec le ministère dont il serait membre, et les saccades qu'il donne sans cesse au conseil y ont opéré des divisions qui viennent de se manifester par la retraite de cinq ministres. Il est évident que la lutte s'engagera ensuite entre lord Grey et lord Brougham, et il est difficile de prévoir comment elle finira. Les tories auront peut-être la chance de se glisser au pouvoir entre les deux contendans. Il ne faut pas

oublier qu'à l'époque où lord Wellington rentra au ministère, l'opinion publique était aussi prononcée en Angleterre contre les tories, qu'elle peut l'être en ce moment.

La mort du général Lafayette a été exploitée par le pouvoir avec la rouerie et l'habileté grossière qui est le caractère distinctif de ce régime. Les vertus de Lafayette ont été mises à l'ordre du jour de tous les journaux ministériels, et les honneurs funèbres lui ont été rendus avec un appareil militaire tellement imposant, qu'il semblait moins destiné à honorer le mort qu'à égorger les survivans. On ne comptait pas moins de mille sergens de ville au convoi de Lafayette, dont les mânes ont dû être singulièrement flattés de cette démonstration de la police, qui lui avait déjà donné, il est vrai, beaucoup de marques d'attention pendant sa vie. Pour les princes et les ministres, ils s'étaient dispensés d'assister au convoi, et s'étaient contentés d'envoyer pour les représenter quelques voitures de la cour et quelques bouches à feu. Le peuple, qui ne manque pas de placer un mot d'esprit, même quand il se laisse prendre pour dupe, faisait tout haut remarquer que si les voitures étaient vides, les canons avaient été remplis, sans doute par forme de compensation.

On nous permettra de rappeler ce que disait M. Lerminier, au sujet de Lafayette, dans ses Lettres philosophiques, qui ont été publiées dans notre recueil : « Les appréciateurs divers de la démocratie française ont tous disparu ; Mirabeau n'a parlé que deux ans, Robespierre n'a soutenu que dix-huit mois l'horreur problématique de son personnage, Napoléon s'est fait un siècle en vingt ans ; seul, M. de Lafayette survit : il a duré. Dès l'origine, acteur dans la révolution, il en est le contemporain assidu, le symbole perpétuel, la tradition vivante. Savez-vous à qui je ne

puis m'empêcher de le comparer ? Ne vous étonnez pas trop : à Louis xiv. Le fils d'Anne d'Autriche, dans sa longue carrière, n'a vécu que pour être, aux yeux de la France, le type vivant de la monarchie, roi, rien que roi ; il est l'état, il est la France, naturellement, avec une majesté simple. Louis n'a pas l'originalité d'un Frédéric ou d'un Charles-Quint, il n'a que la grandeur de son rôle, mais il l'a tout entière, mais si bien mêlée à sa médiocrité personnelle, que la postérité ne cassera jamais le jugement de la France qui l'a nommé le grand roi. M. de Lafayette est peuple ; il ne s'appartient pas à lui-même, il appartient au peuple, il lui sourit, il l'aime ; sa vie est un rôle, mais sincèrement adopté, mais joué avec naturel, et qui sera soutenu jusqu'au bout sans efforts ! Comme il n'avait la vocation ni d'un Pitt ni d'un Napoléon, il est resté le serviteur des principes ; il ne ressemble à personne ; il est nouveau parce qu'il est toujours le même ; au milieu des révolutions il n'enfle ni sa voix ni son caractère ; il y porte la même sérénité qu'au milieu de sa famille. On chérit sa bonté, on vénère sa vertu, on aimerait à lui trouver du génie, mais on est tranquille sur son immortalité ; on est sûr que les petits-enfans de nos enfans confirmeront dans l'avenir le nom de grand citoyen. » Le général Lafayette avait dessein, dit-on, dans le cours de sa dernière maladie, de se faire transporter à la tribune, et là de lire une sorte de testament politique qui eût certainement rendu bien désintéressés les éloges que lui ont donnés après sa mort les journaux ministériels, mais les forces lui ont manqué pour le prononcer et pour le mettre par écrit. Il laisse quelques volumes de notes et de mémoires remplis de révélations et de détails bien curieux sur tous les personnages de ce temps. Ces papiers, déposés en des mains sûres et fidèles, seront livrés à la publicité.

Nous ne pensons pas que la minutieuse visite domiciliaire qui a été faite cette semaine dans la maison de M. Carrel, rédacteur en chef du National, et au bureau de ce journal, se rattache à cette circonstance ; mais, chemin faisant, on n'eût sans doute pas été fâché de mettre la main sur les mémoires du vieux général, qui pouvaient, par hasard, se trouver chez son jeune ami. M. Carrel était soupçonné, dit-on, d'entretenir une correspondance avec les journaux républicains des départemens. Cette correspondance existe en effet ; mais on pouvait se dispenser de fouiller la maison de M. Carrel pour la trouver. On peut la lire chaque jour dans les colonnes du National. Du reste, la commission de la chambre des pairs continue ses recherches, et les écrivains de la Tribune, arrêtés par ses ordres, sont toujours retenus en prison. On ne pense pas que l'instruction à Paris puisse être terminée avant le mois d'août.

Les petits scandales ministériels continuent. Il est bien avéré maintenant qu'un bénéfice énorme et illicite a été commis sur la construction du vaisseau des fêtes de juillet, et qu'un pot-de-vin de 25,000 fr. a été payé au personnage qui a procuré cette affaire aux entrepreneurs. Une administration jalouse de passer pour intègre et honnête eût ordonné une enquête à la suite de ce scandaleux procès ; elle eût voulu signaler et destituer au besoin le coupable. L'enquête n'a pas eu lieu, et ne sera pas ordonnée, car elle mettrait sans doute sur la voie d'autres actes aussi peu faits pour être avoués. Quel que soit le ministérialisme de la chambre prochaine, il faut espérer qu'elle ne fermera pas les yeux sur cette honteuse affaire, et qu'elle l'évoquera à elle. S'il lui plaisait de l'oublier, la presse sera là, nous n'en doutons pas, pour l'en faire souvenir.

Le ministère de l'instruction publique a aussi son vaisseau de juillet. C'est M. Cousin, le philosophe, qui en est le pilote. M. Cousin, ayant compilé quelques parties de l'ancien et du nouveau Testament, en avait fait un petit livre que publia sans succès le libraire Levrault. M. Cousin, membre du conseil de l'instruction publique, et homme fort habile dans ses affaires, comme on sait, a fait décider qu'on achèterait pour 25,000 fr. d'exemplaires de son catéchisme. Mais la presse ayant révélé à propos cette petite manœuvre, M. Guizot a hésité à sanctionner la décision du conseil de l'instruction publique où M. Cousin exerce une si grande influence. Ce procédé de M. Guizot envers M. Cousin irrite fort, dit-on, le pair philosophe, qui va partout se plaignant de son ancien ami, et disant qu'il n'était pas si scrupuleux, quand, pendant son dernier ministère, il ordonna d'acheter, des fonds de l'état, pour 20,000 fr. d'exemplaires des Mémoires de la révolution d'Angleterre. On pourrait répondre à M. Cousin que les Mémoires de la révolution d'Angleterre avaient plus d'importance que son catéchisme, mais cette réponse ne le calmerait sans doute pas.

On a beaucoup parlé cette semaine, dans un certain monde, du duel qui a eu lieu entre M. M... et l'ancien acteur Damoreau. L'offense qui avait donné lieu à ce combat était assez grave de part et d'autre, pour qu'on pût en redouter les suites. Toutefois, les deux adversaires furent interrompus dans leur combat, au bois de Boulogne, à Sablonville et à Vincennes, par la police qui s'y opposait. Il eut lieu enfin, et M. Damoreau reçut trois coups d'épée dont le dernier eût été grave s'il n'avait été paré par une pièce de cinq francs qui se trouvait dans son gousset. Un homme fort répandu, et mieux doté du côté de l'esprit que du côté de la

fortune, disait, il y a quelques années, au récit d'une circonstance toute semblable ; « Voyez donc, à sa place j'aurais été tué, moi ! »

Le Théâtre-Français a donné une comédie de MM. Frédéric Soulié et Badon, intitulée : Une Aventure sous Charles ix. La scène se passe au siége de la Rochelle, au moment du départ de Henri iii pour la Pologne. C'est une petite historiette qui semble empruntée à la reine Marguerite ou à Brantôme, mais qui est exposée avec beaucoup de décence et d'esprit. Le succès n'a pas été grand, sans doute parce que l'intérêt et la gaîté que les auteurs ont voulu provoquer à la fois, se nuisent l'un à l'autre. M Mars remplissait le rôle principal, qui a été médiocrement joué par elle. On attend toujours avec impatience, dans un nouveau rôle, M Dorval dont le beau talent ne se montre encore que dans Une Liaison, et que des règlemens absurdes, soutenus avec opiniâtreté par la personne intéressée, empêchent de paraître dans tous les rôles de drames qui ont été joués par M Mars. Clotilde et Édouard en Écosse où M Dorval eût certainement obtenu un grand succès, lui sont aussi interdits, bien que M Mars ait cessé de jouer ces ouvrages. Les règlemens de la Comédie Française, qui ont fermé pendant vingt ans l'accès de ce théâtre à tous les vrais talens, les y condamnent aux plus injustes humiliations.

L'ouverture de l'Opéra-Comique a également eu lieu cette semaine. La salle a paru d'une élégance remarquable, richement peinte et richement dorée. Les dessins de M. Chenavart ont été adoptés en partie pour cette décoration, exécutée par MM. Léon Feuchères et Desplechins, et ce qu'on en a exécuté donne à peine une idée de l'effet qu'eût produit le projet rendu dans tout son ensemble. Lestocq, opéra de MM. Scribe et Auber, ramènera à l'Opéra-Comique tous les anciens habitués de ce théâtre, et toute

la nombreuse partie du public qui aime la musique facile. Le poème offre quelques jolis détails, comme il s'en trouve tant dans les ouvrages de M. Scribe ; mais il rappelle trop souvent Bertrand et Raton, et quelques autres ouvrages du même auteur. On a trouvé aussi dans la musique de M. Auber beaucoup de réminiscences de Gustave, et de ses autres opéras. Le succès a été néanmoins fort grand, et il l'eût été davantage, si, avec les décors des loges et du théâtre, il eût été possible de renouveler la vieille troupe usée de l'Opéra-Comique.

M. Henri Heine va publier lui-même la traduction de ses Tableaux de voyages, dont nous avons donné autrefois quelques fragmens, entre autres les Bains de Lucques et le tambour Legrand. Cet ouvrage, plein d'intérêt, d'esprit mordant et de verve, comme tous les écrits de M. Heine, sera précédé d'une préface, dont nous nous empressons de citer quelques fragmens. Sa forme vive et piquante est parfaitement en harmonie avec l'originalité du livre qu'elle précède.

« Ce sera, dit M. Heine, toujours une question difficile à résoudre, que celle de savoir comment on doit traduire en français un écrivain allemand. Doit-on élaguer çà et là des pensées et des images, quand elles ne répondent pas au goût civilisé des Français, et qu'elles pourraient leur paraître une exagération désagréable ou même ridicule ? ou bien faut-il introduire le sauvage allemand avec toute son originalité d'outre-Rhin, fantastiquement colorié de calembourgs, chargé d'ornemens par trop poétiques, dans le beau monde littéraire de la capitale ? Pour ce qui est de moi, je ne crois pas qu'on doive traduire le sauvage allemand en français apprivoisé, et je me présente ici moi-même

dans ma barbarie native, à l'instar des Charruas, à qui vous avez fait l'été dernier un accueil si bénévole…

« Le style, l'enchaînement des pensées, les transitions, les brusques saillies, les étrangetés d'expression, bref, tout le caractère de l'original allemand a été, autant que possible, reproduit mot à mot dans cette traduction française des Reisebilder. Le goût, l'élégance, l'agrément, la grâce, ont été impitoyablement sacrifiés partout à la fidélité littérale. C'est maintenant un livre allemand en langue française, lequel livre n'a pas la prétention de plaire au public français, mais bien de faire connaître à ce public une originalité étrangère. Enfin, je veux instruire, sinon amuser. C'est de cette manière que nous avons, nous autres Allemands, traduit les écrivains étrangers, et cela nous a profité : nous y avons gagné des points de vue, des formes de mots et des tours de langage nouveaux. Une semblable acquisition ne saurait vous nuire…

« Ce livre a été, à l'exception de quelques feuilles, écrit avant la révolution de juillet. À cette époque, en Allemagne, l'oppression politique avait établi un mutisme universel ; les esprits étaient tombés dans une léthargie de désespoir, et l'homme qui, alors, osa parler encore, dut se prononcer avec d'autant plus de passion, qu'il désespérait de la victoire de la liberté, et que le parti de la prêtrise et de l'aristocratie se déchaînait davantage contre lui. J'emploie les expressions prêtrise et aristocratie par habitude seulement, car je m'étais toujours servi à cette époque de ces mots, quand, seul, je soutenais cette polémique contre les champions du passé. Ces mots étaient compris de tout le monde, et, je dois l'avouer, je vivais encore alors de la terminologie de 1789, et j'étalais un grand luxe de tirades contre le clergé et la noblesse,

ou, comme je les ai appelés, contre la prêtrise et l'aristocratie. Mais je suis allé plus loin depuis, et mes bons Allemands, qui, éveillés par le canon de juillet, ont suivi mes traces, et parlent à présent le langage de 1789, ou même de 1793, sont encore si éloignés de moi, qu'ils m'ont perdu de vue et me croient resté en arrière. Je suis accusé de modérantisme, d'intelligence avec les aristocrates, et je vois déjà poindre le jour où je vais être prévenu de connivence avec la prêtrise. Le fait réel est qu'aujourd'hui, sous le mot aristocratie, je ne comprends pas seulement la noblesse de naissance, mais tous ceux, quelque nom qu'ils portent, qui vivent aux dépens du peuple. La belle formule que nous devons, ainsi que beaucoup d'excellentes choses, aux saints-simoniens, l'exploitation de l'homme par l'homme, nous conduit bien par-delà toutes les déclamations sur les priviléges de la naissance. Notre vieux cri de guerre, écrasez l'infâme ! a été également remplacé par une meilleure devise. Il ne s'agit plus de détruire violemment la vieille église, mais bien d'en édifier une nouvelle, et bien loin de vouloir anéantir la prêtrise, c'est nous-mêmes qui voulons aujourd'hui nous faire prêtres.

« Pour l'Allemagne, sans doute, la période des négations n'est pas encore finie ; elle ne fait même que commencer. En France, elle paraît au contraire toucher à sa fin ; au moins, il me semble qu'il faudrait plutôt ici se livrer à des tendances positives. Donc, tandis que je viens de faire imprimer en langue allemande une nouvelle édition des Reisebilder, sans y changer un seul mot, j'ai supprimé autant que possible dans cette édition française celles des velléités politiques qui, en France, ne sont pas à l'ordre du jour.

« Par une espèce de superstition littéraire, j'ai laissé à mon livre son titre allemand. Sous ce nom de Reisebilder, il a fait son chemin dans le monde (beaucoup plus que l'auteur lui-même), et j'ai désiré qu'il conservât ce nom heureux dans l'édition française. »

Un grand succès attend certainement le livre que décore une si curieuse préface.

Un Cœur de jeune fille. — Ce livre n'est point un roman, au dire de M. Michel Masson. C'est uniquement et exactement une confidence que lui fit un jour Marie, jeune fille en son temps, étant accoudée près de lui sur le balcon gothique de la plus haute des tourelles du Vieux Saint-Jean des Vignes. En dépit de la prudence de cette excuse, M. Michel Masson, qui a déjà tant d'autres moitiés de livres sur la conscience, pourrait bien à la rigueur être mis en cause comme complice de celui-ci ; mais nous sommes bonnes gens. Ce sera à Marie toute seule que nous nous en prendrons de cette confidence de son cœur. Écoutons un peu ce cœur qui nous a écrit ses mémoires.

Comme beaucoup de petites filles, Marie, dès douze ans, a désiré passionnément d'en avoir seize. Ensuite, rien que pour jouer d'abord, lui est venu le petit mari, puis le petit amant. Mais un seul petit amant, ce n'était guère. Bientôt elle en a deux à la fois, n'aimant pourtant au fond ni l'un ni l'autre. Vous voyez si la jeune fille a la coquetterie précoce. La voilà, ayant à peine fait sa première communion, marchant sur les pieds d'Émile, puis sur les pieds de Paul, sur leurs quatre pieds en même temps ; donnant des cheveux à l'un, en acceptant d'un autre, recevant d'Ernest un livre d'heures, et de Ferdinand un bracelet.

Arrive cependant pour elle le moment de fixer les irrésolutions de sa tendresse. Sur le seuil du mariage, c'est en faveur de M. Paul qu'elle semble prête à se déterminer. M. Paul allait donc être l'amant définitif. Mais voici que notre étourdie qui s'est un jour décidée sans le moindre scrupule à l'aller visiter seule, tout garçon qu'il est, après s'être parée de son mieux à cet effet, s'avise tout à coup d'un singulier moyen pour fortifier au besoin sa sagesse, dont elle suspecte la solidité. En un clin d'œil, elle se déshabille, et en un clin d'œil aussi elle se rhabille. Rien n'était changé, du moins en apparence, à sa toilette. Sa robe, sa ceinture, sa collerette, son jupon, tout était ravissant de fraîcheur, seulement (je la laisse ici parler elle-même), le dernier vêtement, celui que des yeux profanes ne sauraient voir, mais qui ne se cache point aux regards de l'époux, ce tissu de lin qui était d'abord frais comme le reste de sa parure, elle l'avait quitté et remplacé par un autre qu'elle avait été prendre dans l'armoire au linge de la semaine passée. — Moi qui abhorre les circonlocutions, j'aurais dit simplement, je vous en demande pardon, mesdames, qu'elle avait mis une chemise sale. Le mot était bien aussi présentable que l'idée. Quoi qu'il en soit, cette chemise fut ce qu'elle appelle son égide ; ce fut elle qui, au défaut de son ange gardien, la protégea effectivement contre les entreprises de M. Paul. Ainsi Marie fut sauvée cette fois par l'amour-propre. Ce triste jeu de mots est bien d'elle et non pas de moi, je vous l'affirme.

Avant son mariage avec M. Léon, Marie voit sa vertu mise encore en un léger péril, toujours par ce même M. Paul. Dans un nouveau tête-à-tête avec elle, le téméraire en était venu jusqu'à lui appuyer un long baiser sur la bouche. Ce baiser, ce fut le salut de la fiancée. Elle trouva que ce baiser n'était point du tout ce

qu'elle avait rêvé. Elle trouva que c'était un baiser qui faisait froid, et se tira encore, grâce à lui, d'affaire.

J'estime, quant à moi, ce baiser moins neuf que l'égide. N'est-il pas bien prouvé maintenant que les femmes sont des ames sans corps et font toutes fi de la grossièreté des sens ? Ignore-t-on qu'il n'y a plus que désappointement pour elles sur les lèvres d'un amant ?

En vérité, j'avais mieux auguré de ce livre sur son titre. Comment ! de petites légèretés, de petites coquetteries, de petites inconséquences ! n'y a-t-il donc que cela dans un cœur de jeune fille ? Est-ce qu'il ne s'y trouve pas aussi d'adorables trésors de chaste amour, de naïve et sainte pureté ? En nous ouvrant son âme, ce n'est pas un type, j'espère, que cette Marie a eu la prétention de nous montrer ! Mais pourquoi nous avoir appelés à sa confidence, si elle n'avait à nous confier de ses souvenirs que des aventures vulgaires, et il faut le dire, le plus souvent sans vraisemblance, sans délicatesse, sans pudeur ? — Ce n'était pas la peine. Le cœur des jeunes filles de M. Paul de Kock était déjà plein de tout ce qu'elle nous a conté.

Sources et licence

Texte : https://fr.wikisource.org/wiki/Chronique_de_la_quinzaine_-_31_mai_1834. Domaine public ; transcription Wikisource CC BY-SA 4.0. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.